

Notre société  
dans 20 ans,  
c'est lui.



**DONNONS  
à l'éCOLE  
LES  
MOYENS  
DE SES  
AMBITIONS !**

SNUipp - FSU 28  
3, rue Louis Blériot  
28300 CHAMPHOL  
Tel: 02.37.21.15.32  
Port: 06.80.30.33.07  
Fax: 02.37.21.39.89



[www.snuipp.fr](http://www.snuipp.fr)

Jean-Christophe Rétho  
Secrétaire départemental SNUipp-FSU

À

M. l'Inspecteur d'Académie d'Eure-et-Loir

Champhol, le 9 mars 2010

Objet : Projet d'École

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Par circulaire du 9 septembre 2009, vous invitez les équipes enseignantes à élaborer le projet d'école 2010-2014.

Nous souhaitons à ce sujet vous apporter quelques éléments qui ont guidé notre réflexion tout au long de ce travail.

Le projet d'école, instauré par la loi d'orientation du 10 juillet 1989, s'imposait par la mise en place de la politique des cycles : prendre en compte l'enfant tel qu'il est, assurer dans les meilleures conditions la continuité de ses apprentissages, permettre aux enseignants de travailler en équipe... L'enfant était au centre du système éducatif.

Chaque projet se définissait école par école et les enjeux étaient de trois ordres : pédagogique, éducatif et institutionnel.

Pour l'élaboration du projet d'école 2010-2014, l'aspect pédagogique est uniquement sous tendu par les résultats des évaluations nationales et sur le socle commun de connaissances et de compétences défini par les programmes de 2008. L'aspect éducatif est gommé au profit d'un recentrage quasi exclusif sur les mathématiques et le français. Quant à l'aspect institutionnel, les conditions d'élaboration du projet d'école, notamment en terme de temps disponible sont nettement en deçà des exigences d'un tel travail.

Nous mettons en avant les demandes des écoles et de nos collègues en terme de moyens, de formations, de temps, ... car elles nous semblent primordiales elles aussi à la réussite des élèves qui nous sont confiés.

Enfin, nous demandons aux équipes d'école de ne pas remplir les objectifs chiffrés pour 2014 car ils sont un leurre.

Leurre parce que la base même sur laquelle elle s'appuie est discutable,

Leurre parce que l'obligation de résultat s'accorde mal avec notre conception de la pédagogie,

Leurre parce que l'on pourrait très bien imaginer parvenir à ces objectifs sans pour autant améliorer le niveau global de nos élèves.

Leurre parce que ce serait alors mentir à nos élèves, mentir à leurs parents, nous mentir à nous-mêmes et enfin mentir à l'institution.

A cela, nous préférons la vérité du quotidien, celle que nous pratiquons tous les jours dans nos classes, sans compter notre temps, ni notre énergie au bénéfice de tous nos élèves.

Veuillez croire, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, en notre volonté farouche de voir réussir tous nos élèves.

Le secrétaire départemental du SNUipp-FSU 28

Jean-Christophe Rétho